

Déclaration des bénévoles de la ville de Matane

« L'action bénévole est une manifestation vivante et généreuse de la liberté, de la volonté et de la capacité des citoyens de se regrouper pour consacrer du temps non rémunéré à l'édification d'une société plus juste, plus égalitaire et plus ouverte sur le monde, favorisant ainsi la solidarité sociale et le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. »

Considérant l'importance que la Ville de Matane apporte à la dignité de la personne humaine et à la nécessité d'en favoriser le plein épanouissement au sein de sa communauté.

Considérant que l'implication bénévole favorise la sociabilité, la réussite scolaire, l'estime de soi, le développement de compétences et le développement du sentiment d'appartenance.

Considérant que le bénévolat est un puissant moyen d'entraide, de soutien mutuel et de responsabilisation individuelle et collective qui apporte des bénéfices à la collectivité.

Considérant la volonté de la Ville de Matane de reconnaître l'action communautaire dans toutes ses dimensions.

La Ville de Matane reconnaît que l'action bénévole :

- Est un apport considérable à la qualité de vie et au développement de la communauté matanaise;
- Est une manifestation de la possibilité, pour tout citoyen et toute citoyenne, sans égard à son origine, à sa religion, à son âge, et à sa condition physique, sociale ou économique, de s'engager librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels;
- Est une source d'épanouissement qui contribue à dynamiser plusieurs organismes, activités et événements;
- Est un synonyme d'expérience, de partenariat, d'efficacité et d'efficience.

La Ville de Matane tient à souligner l'indispensable apport des bénévoles au bon fonctionnement de la vie communautaire dans tous les domaines et champs d'activités.

En conséquence, la Ville de Matane s'engage à :

1. Intensifier son action visant la reconnaissance, la promotion et le soutien de l'action bénévole dans la société matanaise;
2. Souligner et valoriser les réalisations des bénévoles de sa communauté;
3. Favoriser et soutenir la participation citoyenne des bénévoles en étant à l'écoute de leurs opinions;
4. Améliorer les connaissances sur l'ensemble des questions relatives à l'action bénévole et aux milieux dans lesquels elle s'exerce;